https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/guestions/QANR5I.14QF10247



14ème legislature

Question N° : 102479	De M. Alain Calmette (Socialiste, écologiste et républicain - Cantal)				Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé				Ministère attributaire > Solidarités et santé	
Rubrique >professions de santé		Tête d'analyse >ophtalmologistes		Analyse > effectifs de la profession.	
Question publiée au JO le : 07/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Alain Calmette attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste dans le département du Cantal. Déjà frappé par une raréfaction du réseau des médecins généralistes, le Cantal souffre aussi d'une diminution du nombre de spécialistes, en particulier les ophtalmologistes. Cette situation déjà très tendue ne peut, si rien n'est fait, que se dégrader compte tenu de l'âge moyen des praticiens en activité. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures en cours ou envisagées pour assurer l'installation des médecins dans les spécialités et les lieux d'exercice fragiles où la continuité des soins est menacée.